

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.03.2023
Thema	Politische Grundfragen
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Lischer, Pius (AG, parteilos/sans parti)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 23.03.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias 2023. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Politische Grundfragen, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.03.2023.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Verfassungsfragen	1

Abkürzungsverzeichnis

BGE bedingungsloses Grundeinkommen

RBI revenu de base inconditionnel

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Verfassungsfragen

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 20.04.2022
MATHIAS BUCHWALDER

Un comité composé de neuf personnes a lancé une **initiative demandant une révision totale de la Constitution**. Il a jusqu'au 19 octobre 2023 pour rassembler les 100'000 signatures nécessaires afin que le projet aboutisse à une votation populaire. À la tête du comité se trouve l'argovien Pius Lischer, connu pour son combat en faveur du revenu de base inconditionnel (RBI). Le RBI est justement l'une des revendications des initiant.e.s, qui désirent l'inscrire dans la nouvelle Constitution. Parmi leurs autres propositions figure l'introduction d'une taxe sur les combustibles. Celle-ci devrait remplacer les impôts et cotisations obligatoires, qui seraient purement et simplement supprimés. Pour rappel, la Constitution actuelle date de 1999. La dernière révision totale a notamment permis d'instaurer un catalogue de droits fondamentaux complet, alors que ceux-ci étaient jusqu'alors garantis par le droit constitutionnel non-écrit, via la jurisprudence du Tribunal fédéral.¹

1) 24H, Lib, 20.4.22